

Attentats de Paris : la famille d'Hasna Aït Boulahcen veut porter plainte contre X

L'avocat de la famille a estimé que la jeune femme n'était pas radicale et qu'elle était comme "les autres victimes du Bataclan".

La famille d'Hasna Aït Boulahcen, décédée dans l'assaut de l'appartement de Saint-Denis le 18 janvier, a décidé de porter plainte contre X auprès du juge anti-terroriste Christophe Tessier. "Hasna Aït Boulahcen est morte à la suite d'un attentat terroriste comme les autres victimes du Bataclan. Elle n'est ni une terroriste, ni une complice. Elle a donc le statut de victime" a affirmé Fabien Ndoumou, l'avocat de sa famille. "Elle n'a jamais joué un rôle actif dans cette affaire, elle n'a jamais eu de contact avec la Syrie".

Selon Me Ndoumou, la jeune femme était sous pression à cause de son cousin Abdelhamid Abaaoud, le cerveau présumé des attentats. "Elle était sous pression de son cousin. Il lui a dit : 'Si tu ne viens pas je vais tuer les membres de ta famille et les enfants de tes amis". Pour rappel, Hasna était allée chercher Abaaoud dans le buisson où il était caché plusieurs jours, lui avait trouvé un logement et était chargée de lui acheter des costumes afin de passer inaperçu lors de sa dernière attaque prévue (et éviter) à la Défense.

Pour l'avocat de sa famille, Hasna ne voulait pas apporter une telle aide logistique à son cousin. En témoignent selon lui, les échanges des policiers et elle lors de l'assaut. "Il est où ton copain ?", lui avait demandé un homme du Raid. "C'est pas mon copain", avait-elle répondu. Hasna Aït Boulahcen aurait par ailleurs informé un ami de sa rencontre avec Abaaoud et lui aurait demandé d'appeler le 197, un numéro créé spécialement pour les appels à témoin. Selon France TV Info qui révèle l'affaire, la famille serait toujours en attente du corps de la jeune femme.